

EDITORIAL

2001 ou Ecolo au conseil communal de Walhain

Nous voici donc à l'aube d'un nouveau siècle, mieux d'un nouveau millénaire.

2001, c'est aussi le début d'une nouvelle législature communale. Pour marquer l'événement, l'Avis-en-Vert s'offre un lifting au niveau de sa mise en page. Nous espérons que cette nouvelle présentation ravira nos fidèles lecteurs, au moins autant que l'ancienne. Sinon, qu'ils soient rassurés : la ligne éditoriale ne change pas, car le fond nous importe encore davantage que la forme.

Et pour couronner le tout, ce nouveau millénaire s'ouvre par l'arrivée des deux premiers élus Ecolo au Conseil communal, ainsi que d'une première élue au Conseil de l'aide sociale de Walhain ! Bien sûr, deux ou trois hirondelles ne font pas le printemps : la majorité au conseil communal reste inchangée (la liste IC conserve 9 sièges sur 17). Nos conseillers Ecolo feront dès lors partie de l'opposition, et ne seront donc pas aux commandes du pouvoir communal.

Cette opposition, nous nous engageons à la pratiquer de manière constructive, c'est-à-dire à appuyer des projets de la majorité qui améliorent l'environnement et la qualité de la vie dans

nos villages. Nous espérons aussi que la majorité sera ouverte aux propositions constructives de l'opposition et que nous pourrons ainsi faire quelque peu avancer le projet écologiste à Walhain.

Mais en faisant partie de l'opposition (avec les 6 élus de la liste Wal-Un), notre rôle sera avant tout de contrôler l'exercice du pouvoir par la majorité, d'évaluer leurs décisions, d'en vérifier la faisabilité et le bien-fondé, ainsi que de surveiller les procédures démocratiques utilisées ou non par le pouvoir communal.

A cet égard, les élus Ecolo exerceront une pression forte au sein du Conseil communal pour que la majorité associe les citoyens à l'élaboration et au suivi des décisions qui les concernent. Conformément à notre programme électoral, nous privilégierons l'éthique, la transparence et l'originalité des projets dans une vision participative et de développement durable.

Osons espérer que la majorité prenne la mesure de la croissance du poids électoral des écologistes à Walhain.

Pour Ecolo-Walhain,
Christophe Legast

Dans ce numéro

Page 2

- Ils en ont pris pour six ans
- Prix orange

Page 3

- Le vote du budget communal
- Prix citron

Page 4

- Le salaire du labueur
- Du concret pour notre
contrat de rivière
- Savant dosage pour
un compromis

Page 5

- La crèche de Walhain
en Absurdie
- La recette de Tante Jacqueline

Page 6

- Saviez-vous que ?
- Savant dosage pour un
compromis (suite)
- Foire aux questions

La crèche de Walhain en Absurdie

Quand l'ouverture d'une crèche peut cacher la fermeture d'une autre

On le sait, dans quelques temps, la crèche de Walhain ouvrira ses portes derrière le nouveau bâtiment du C.P.A.S., dont la construction se termine en face du centre sportif.

Mais plutôt que de la faire administrer par une asbl communale et pluraliste, la majorité IC a décidé d'en confier la gestion au Centre Régional de la Famille et de l'Enfance (C.R.F.E.), basé à Perwez et dirigé par le député-bourgmestre André Antoine (PSC). Les conséquences de ce choix méritent d'être énumérées, tant elles sont absurdes.

Conséquences au niveau des infrastructures :

- 1° le bâtiment et les équipements de la crèche, dans lesquels la commune a investi une douzaine de millions de francs, sont mis gratuitement à la disposition de CRFE ;
- 2° le CRFE ferme sa maison d'enfants *Les Petits Loups* de Chastre (15 lits) et transfère ses enfants et puéricultrices dans celle de Walhain dont la mise à disposition gratuite et la plus grande capacité (24 lits) permettent une plus grande rentabilité ;
- 3° l'augmentation du nombre de places d'accueil se limitera donc à 9 lits, alors que le nombre d'enfants en liste d'attente s'élevait déjà, fin 2000, à 44 enfants.

Conséquences au niveau du fonctionnement aussi :

- 1° la commune se déchargeant des frais de fonctionnement sur le CRFE, la crèche fonctionnera sans subside des pouvoirs publics ;
- 2° la crèche de Walhain sera en réalité une maison d'enfants, de nature privée, uniquement financée par les contributions des parents ;
- 3° comme dans toutes les maisons d'enfants, la contribution des parents est un forfait payable à l'avance, sans prise en considération du nombre de jours effectifs d'accueil (hors maladie, vacances, etc.).

Résultat : La majorité IC (lisez plus que jamais PSC) se dégage de toute intervention dans le coût de fonctionnement de la crèche, au détriment des jeunes parents (en terme de nombre de places et de participation financière) et au profit de ses petits amis politiques, vrais bénéficiaires de la douzaine de millions d'investissement du contribuable walhinois.

Voilà en tout cas un dossier qui symbolise bien la conception que la majorité se fait d'une politique "sociale". Sa politique du logement prendra-t-elle les mêmes travers ? On peut légitimement le craindre...

Christophe Legast et Marianne Sand

La recette de Tante Jacqueline

Il nous est revenu que certains d'entre vous attendaient la parution de notre journal, rien que pour la recette de notre Paulette Bocuse locale...

La soupe aux lentilles

Pour sortir de l'hiver, une bonne soupe va de soi.

Pour 4 personnes

Prendre 250 g de lentilles, soit vertes (plus fines de goût), soit brunes. Les mettre dans un récipient assez grand, les couvrir d'eau froide et laisser tremper toute une nuit.

Ensuite prendre une cocotte, y mettre les lentilles égouttées, 2 belles carottes bien lavées, qu'on aura coupées en fines rondelles en gardant la peau (là est le meilleur), 2 oignons moyens, 1 ou 2 gousses d'ail dont on aura enlevé le germe, un petit morceau de feuille de laurier, une petite branche de thym.

Couvrir avec de l'eau froide, porter à ébullition, mettre le couvercle et faire bouilloter, c'est-à-dire cuire très doucement. Vérifier la cuisson des lentilles : quand elles sont tendres, la soupe est cuite.

Passer au mixer, saler et poivrer à ce moment-là (si vous le faites avant, les lentilles restent dures). Ajouter un morceau de beurre ou une cuillerée de crème fraîche selon votre goût, et des croûtons bien dorés. Servir bien chaud.

Pour assaisonner, prendre du sel de Guérande, le plus iodé (meilleur pour la santé).

Jacqueline Foret



Le vote du budget communal

Un moment politiquement important...

6 mars, deux heures du matin : le Conseil communal met la clé sous le paillason. Ouf ! Jamais, de mémoire de Walhinois et Walhinoises, on avait vu pareille affaire.

C'est que les femmes et les hommes autour de la table ne s'en laissent pas conter ! Ils posent des questions, nombreuses, veulent comprendre de quoi il retourne, font des propositions. Bref, on débat, loin du ronron habituel, et chaque partenaire tente de faire passer ses idées et sa conception de la politique.

Le budget 2001, plat de résistance de ce Conseil communal, s'est révélé être une occasion particulièrement propice pour des discussions de fond. Car, au travers de ce budget et du rapport sur la situation de l'administration et des affaires communales, c'est toute la politique communale qui est passée au peigne fin. Intéressant, passionnant même. Si ces documents n'étaient pas aussi indigestes (7 cm d'épaisseur !), on vous en conseillerais vivement la lecture.

Que retenons-nous de toute cette littérature et des discussions qui s'en sont suivies ?

Beaucoup de bonnes choses. Parmi celles-ci, l'augmentation de la part communale dans le budget du CPAS pour soutenir, entre autres, le lancement d'un taxi social. Ce projet figurait à notre programme. Nous sommes heureux de le voir se réaliser. Positifs aussi les 100 000 frs inscrits pour la participation du citoyen et son information interactive via le site internet communal. Nous veillerons à ce qu'ils soient réellement utilisés à cette fin.

Mais des déséquilibres notoires sont à souligner dans les investissements proposés par notre majorité. Ainsi, pas un franc pour une politique sociale du logement, pour la formation des enseignants de nos écoles communales ni pour un projet de partenariat avec le Tiers monde comme cela se fait dans de nombreuses communes, ni pour des campagnes de prévention que ce soit en matière de diminution des déchets ou de sécurité routière. Des clopinettes pour les associations, les mouvements de jeunesse et certains clubs sportifs.

Toutefois, il y a le football. Plus de 21 millions pour une nouvelle buvette dont le projet est encore flou (avec ou sans vestiaires ? avec ou sans "business seats" ? ou inversement ?). Il nous était impossible de ne pas réagir, surtout lorsque l'on apprend de surcroît que nos dirigeants communaux qui ont injecté des dizaines de millions dans le foot et le centre sportif communal depuis tant d'années ne siègent même pas dans les conseils d'administration concernés. Et ce fut pour nous un grand sujet d'étonnement. Que ce soit le foot (plus de 21 millions) ou la mise sur orbite de la crèche (plus de 18 millions), le conseil communal ne se dote d'AUCUN moyen pour contrôler l'usage des deniers publics. La gestion "en bon père de famille" ne requiert-elle pas un minimum de contrôle ?

Une remarque pour terminer. La défense d'un budget constitue généralement l'occasion pour le pouvoir en place de faire une déclaration d'orientation, de justifier ses choix par une ligne politique, de préciser les axes porteurs pour l'année à venir. Ici, rien de tout cela. Les chiffres, bien construits il est vrai, s'ajoutent aux chiffres. Et celui qui tente de débusquer les priorités dans cette forêt s'en retourne Gros-Jean comme devant. C'est que, vu l'importance du sujet, l'année prochaine, nous demanderons que le budget soit le point unique d'un conseil communal spécial. L'idée d'un budget participatif (c'est-à-dire pour lequel la population fait des propositions) est aussi à promouvoir.

Conformément à notre politique d'opposition constructive, nous avons fait au cours de ce Conseil communal de nombreuses propositions mais celles-ci n'ont pas été prises en compte. De ce fait, nous ne pouvions marquer notre accord sur ce budget. Nous pensons que nos remarques, critiques et propositions ne seront cependant pas vaines et qu'elles seront prises en considération, tôt ou tard. « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage », écrivait l'ami La Fontaine. Même si parfois...

Vincent Lethé et Agnès Namurois

Prix citron

Lors du Conseil Communal du 22 janvier dernier, différents mandats dérivés ont été attribués aux représentants communaux, entre autres dans cinq intercommunalités, à raison pour chacune d'elles, de trois mandats pour la majorité (IC) et deux pour la minorité (Wal-Un + Ecolo). Comme la loi l'y autorise, le groupe principal de la minorité peut s'accaparer l'entièreté des mandats revenant à la minorité. C'est ce qui se passait du temps de l'ancienne culture politique. Cela s'est encore passé ainsi...



Le salaire du labeur

Depuis le 1^{er} janvier 2001, suite à une loi fédérale, les salaires des bourgmestres et échevins ont été augmentés dans toutes les communes du pays. Ces traitements se calculent en fonction du nombre d'habitants de la commune. Si les communes de grande taille ne voient pratiquement aucune différence, il n'en va pas de même dans les communes de moindre importance où les augmentations seront sensibles (+ 30 à + 70%) et auront une incidence certaine sur le budget communal.

Pourquoi ces revalorisations de traitements ? La première raison est de permettre la limitation du cumul des mandats : il y a maintenant interdiction d'exercer plus de deux mandats politiques rémunérés. Ensuite, le législateur a estimé - avec raison - que les édiles de nos communes devaient avoir un salaire en rapport avec les tâches et les responsabilités importantes qui leur incombent.

Pour une commune comme Walhain, le traitement brut mensuel du Bourgmestre s'élève dorénavant à 115.150

francs. Pour les échevins de notre commune (au nombre de 4), le salaire se monte à 69.090 francs bruts par mois. Jolies sommes, ma foi ! Mais tout travail mérite salaire : le salaire du labeur ! Un labeur qui, selon nous, doit néanmoins correspondre à un travail.

Pour le budget communal, les rémunérations brutes du Collège des Bourgmestre et Echevins de Walhain atteindront donc au minimum 6 millions par an. Les Conseillers communaux, eux, ne touchent pas de salaires mais bien des jetons de présence (d'un montant de 2000 francs bruts par séance). Le montant global de ces jetons de présence pour une année est estimé à 600.000 francs.

Un rapport de 1 à 10 entre le coût des Bourgmestre et Echevins et celui des autres conseillers ! Cela ne signifie pas que ces derniers travailleront 10 fois moins, que cela soit clair !

Agnès Namurois

Du concret pour notre contrat de rivière

Le projet de phytobacs dont question dans notre prix orange mérite, semble-t-il, vraiment le détour. Cette technologie inventée et répandue dans les pays scandinaves démarre actuellement en France. Imaginez une sorte de silo hermétique, un peu comme une piscine rectangulaire, remplie de terre, de paille et de compost. D'un coût abordable, elle permet aux agriculteurs de se débarrasser de l'eau de rinçage de leurs produits phytos dans un volume de matières organiques qui décomposeront en tout ou en partie ces produits en les rendant moins nocifs pour notre patrimoine-eau. Une fois le contenu du bac saturé, il sera épandu, sans dan-

ger, sur les terres de culture au moment opportun. Ce n'est pas de l'agriculture biologique, certes, mais convenons que le progrès est appréciable.

Comme il s'agit d'une technologie expérimentale mais prometteuse, ne pourrait-on imaginer que notre commune qui, rappelons-le, a signé le Contrat de Rivière de la Dyle, installe ce type d'équipements dans chacun des villages de Walhain ? Nous en ferons la proposition lors d'un prochain Conseil communal à l'issue d'une enquête de faisabilité.

Vincent Lethé

Savants dosages pour un compromis

Après deux mois de suspense au lendemain de sa victoire électorale à Walhain, la liste IC a donc présenté, fin décembre, le bourgmestre sortant à sa propre succession, tandis que tous les échevins sortants étaient reconduits.

Pourquoi dès lors tant d'atermoiements, si c'était de toutes façons pour ne rien changer ? C'est que, selon les informations relayées par la presse, cette présentation a fait l'objet d'un accord plus global au sein de la liste IC, qui augure d'une composition "dynamique" du collège des bourgmestre et échevins, même s'il reste toujours 100 % masculin, malgré un échevinat supplémentaire à attribuer.

En voici les grandes lignes :

M. Vandebosch : 4 ans de maïorat, suivi de M. Decelle pour 2 ans. Jeu de chaises musicales : M. Masset partirait dans quelques mois, remplacé au conseil communal par M. Kekenbosch ; Mme Gritte ne gardant que le CPAS, arrivée de Mme Pierre-Delooz.

Les échevins élus sont donc MM. Masset, Decelle, Reuliaux et Prail. Au départ de M. Masset, M. Lengele monterait à son tour comme échevin et, dans 4 ans, quand M. Decelle deviendra maïeur, M. Reuliaux quitterait le collège pour laisser sa place à M. Bourlard. A moins que ce ne soit l'inverse.

Vous n'avez pas tout compris ? Alors, allez voir en page 6.

Jean-Marie Gillet



La crèche de Walhain en Absurdie

Quand l'ouverture d'une crèche peut cacher la fermeture d'une autre

On le sait, dans quelques temps, la crèche de Walhain ouvrira ses portes derrière le nouveau bâtiment du C.P.A.S., dont la construction se termine en face du centre sportif.

Mais plutôt que de la faire administrer par une asbl communale et pluraliste, la majorité IC a décidé d'en confier la gestion au Centre Régional de la Famille et de l'Enfance (C.R.F.E.), basé à Perwez et dirigé par le député-bourgmestre André Antoine (PSC). Les conséquences de ce choix méritent d'être énumérées, tant elles sont absurdes.

Conséquences au niveau des infrastructures :

- 1° le bâtiment et les équipements de la crèche, dans lesquels la commune a investi une douzaine de millions de francs, sont mis gratuitement à la disposition de CRFE ;
- 2° le CRFE ferme sa maison d'enfants *Les Petits Loups* de Chastre (15 lits) et transfère ses enfants et puéricultrices dans celle de Walhain dont la mise à disposition gratuite et la plus grande capacité (24 lits) permettent une plus grande rentabilité ;
- 3° l'augmentation du nombre de places d'accueil se limiterait donc à 9 lits, alors que le nombre d'enfants en liste d'attente s'élevait déjà, fin 2000, à 44 enfants.

Conséquences au niveau du fonctionnement aussi :

- 1° la commune se déchargeant des frais de fonctionnement sur le CRFE, la crèche fonctionnera sans subside des pouvoirs publics ;
- 2° la crèche de Walhain sera en réalité une maison d'enfants, de nature privée, uniquement financée par les contributions des parents ;
- 3° comme dans toutes les maisons d'enfants, la contribution des parents est un forfait payable à l'avance, sans prise en considération du nombre de jours effectifs d'accueil (hors maladie, vacances, etc.).

Résultat : La majorité IC (lisez plus que jamais PSC) se dégage de toute intervention dans le coût de fonctionnement de la crèche, au détriment des jeunes parents (en terme de nombre de places et de participation financière) et au profit de ses petits amis politiques, vrais bénéficiaires de la douzaine de millions d'investissement du contribuable walhinois.

Voilà en tout cas un dossier qui symbolise bien la conception que la majorité se fait d'une politique "sociale". Sa politique du logement prendra-t-elle les mêmes travers ? On peut légitimement le craindre...

Christophe Legast et Marianne Sand

La recette de Tante Jacqueline

Il nous est revenu que certains d'entre vous attendaient la parution de notre journal, rien que pour la recette de notre Paulette Bocuse locale...

La soupe aux lentilles

Pour sortir de l'hiver, une bonne soupe va de soi.

Pour 4 personnes

Prendre 250 g de lentilles, soit vertes (plus fines de goût), soit brunes. Les mettre dans un récipient assez grand, les couvrir d'eau froide et laisser tremper toute une nuit.

Ensuite prendre une cocotte, y mettre les lentilles égouttées, 2 belles carottes bien lavées, qu'on aura coupées en fines rondelles en gardant la peau (là est le meilleur), 2 oignons moyens, 1 ou 2 gousses d'ail dont on aura enlevé le germe, un petit morceau de feuille de laurier, une petite branche de thym.

Couvrir avec de l'eau froide, porter à ébullition, mettre le couvercle et faire bouilloter, c'est-à-dire cuire très doucement. Vérifier la cuisson des lentilles : quand elles sont tendres, la soupe est cuite.

Passer au mixer, saler et poivrer à ce moment-là (si vous le faites avant, les lentilles restent dures). Ajouter un morceau de beurre ou une cuillerée de crème fraîche selon votre goût, et des croûtons bien dorés. Servir bien chaud.

Pour assaisonner, prendre du sel de Guérande, le plus iodé (meilleur pour la santé).

Jacqueline Foret





Pour tout contact et information

Jean-Marie Gillet
☎ 010/65.74.41
ecolo@walhain.net

Nos élus

Agnés Namurois
Rue des Combattants 57
Walhain Saint Paul
☎ 010/65.83.97

Vincent Lethé
Rue de la Cure 18
Tourinnes Saint Lambert
☎ 010/65.55.22

Marianne Sand
Rue Warichet, 3
Nil Saint Vincent
☎ 010/65.07.83

Editeur responsable

Christophe Legast
Rue des Cours, 9
1457 Perbais
☎ 010/65.07.87

Mise en page

Jacques Coppin



Saviez-vous que ?

ECOLO a toujours voulu privilégier la transparence, notamment en ce qui concerne ses finances. Le décompte terminé, nous vous informons donc que notre campagne communale nous a coûté la modique somme de 26687 francs (661,55 €) pour nos tracts et 11824 francs (293,11 €) pour l'Avis en Vert n° 24 publié durant la campagne. Notre Régionale du Brabant wallon nous a, quant à elle, fourni gracieusement 295 affiches tous formats

confondus, 200 enveloppes et 500 feuilles A4 au logo de campagne, 90 prospectus ciblés et 240 livrets-programmes d'une valeur totale d'environ 9560 francs (237,01 €). Pas de gaspillage, ni de papier glacé. Comme chante le groupe TRYO, « Dis-toi que c'est la forêt qui fait l'air que tu respères ». Notre devise, en somme, par respect et affection pour les générations futures.

Le saviez-vous ?

Savants dosages pour un compromis (suite)

Schéma de succession des mandats dans la majorité :

Dates (à partir de)	Janvier 2001	± Avril 2001	Janvier 2005
Bourgmestre	R. Vandebosch		R. Decelle
Echevins	R. Decelle		R. Vandebosch
	J. Prail		
	C. Reuliaux		M. Bourlard
	L. Masset	A. Lengelé	
Conseillers	J. Kekenbosch		
	M. Gritte	C. Pierre-Delooz	

Reste à voir si tout ce beau montage tiendra pendant six ans. Déjà qu'en cette fin mars, le bourgmestre n'avait toujours pas été renommé par le Roi...

Rubrique FAQ ou Foire Aux Questions

Dans chaque journal, nous répondons à une ou deux questions (où rumeur) qui nous ont été fréquemment soumises en marge de notre programme durant la campagne électorale.

Ecolo veut créer une cité sociale à Walhain ?

Non, certainement pas: la cité sociale est un concept dépassé qui provoque plus de problèmes qu'il n'en résout. Mais il ne s'agira pas non plus de réaliser un petit lotissement de maisons quatre façades sur des terrains de 8 ares exclusivement réservés à des jeunes walhinois. Nous entendons aussi nous démarquer de ce genre de projets immobiliers qui n'ont rien de social.

Pour faire face à la spéculation foncière qui a tendance à chasser les bas revenus hors du Brabant wallon, nous

comptons en revanche construire ou rénover des logements à loyers modérés disséminés sur l'ensemble du territoire communal et harmonieusement intégrés dans nos villages. Ces logements seront destinés aux jeunes couples, aux familles, aux personnes âgées ou handicapées à revenus faibles ou modestes, sans aucune discrimination fondée sur l'âge, la nationalité, la race ou l'origine.

Bref, en matière de logement comme en d'autres, Ecolo mènera une politique d'intégration sociale, et non d'exclusion !

La FAQ complète est également accessible sur notre site Internet www.ecolo.be/walhain ou disponible sur simple demande à l'un des membres de la locale.